

# CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 2026

## REGLEMENT DES EPREUVES

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifiques des épreuves fédérales amateurs individuelles, en double ou par équipes figurant sur le Vademecum FFG 2026. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux

### DATE ET LIEU DES EPREUVES

**GOLF DE LA COTE DES ISLES**

**Dimanche 10 mai 2026**

### PRESENTATION GENERALE DE L'EPREUVE

Le Comité Départemental de Golf de la Manche organise son Championnat Départemental Individuel Dames et Messieurs, sur une journée, aux dates et lieux ci-dessus.

L'objectif de cette épreuve est de récompenser les meilleures joueuses et joueurs licenciés dans le département dans plusieurs séries d'index, indépendamment des catégories d'âge.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Championnat est ouvert à tous les amateurs licenciés dans le département :

- Des catégories Adultes, Mid-Amateurs et Seniors, Dames et Messieurs
- Titulaires d'une licence active à la date de l'épreuve
- Ayant satisfait aux exigences médicales pour la participation aux compétitions de golf

Les joueurs sont répartis dans plusieurs séries d'index :

DAMES		MESSIEURS	
Série 1	Jusqu'à 15	Série 1	Jusqu'à 11,4
Série 2	15,1 à 24	Série 2	11,5 à 18,4
Série 3	24,1 et plus	Série 3	18,5 et plus

IMPORTANT :

- l'index pris en compte est celui en vigueur à la date de clôture des inscriptions, soit le lundi 4 mai à 12h.
- pour le calcul des scores en net (Séries 3), les index élevés seront ramenés à 30.

### MODALITES D'INSCRIPTION

S'agissant d'une épreuve individuelle, les inscriptions seront à effectuer par les joueurs eux-mêmes sur le site du CD.

Le tarif d'inscription est fixé à 20 euros incluant le droit de jeu, le green-fee et un parcours de reconnaissance dans la semaine précédant l'épreuve (les créneaux de reconnaissance seront à réserver suffisamment à l'avance auprès de l'accueil du golf, qui sera seul juge de la disponibilité du parcours).

### DEROULEMENT DES EPREUVES

Les formules de jeu et le calcul des scores varient selon les séries :

	<b>Formule de jeu</b>	<b>Calcul du score</b>	<b>Marques de départ Dames/Messieurs</b>
<b>Série 1</b>	<b>STROKEPLAY</b>	<b>BRUT</b>	<b>BLEUES/BLANCHES</b>
<b>Série 2</b>	<b>SCORE MAX « PAR+5 »</b>	<b>NET</b>	<b>ROUGES/JAUNES</b>
<b>Série 3</b>	<b>SCORE MAX « PAR+5 »</b>	<b>NET</b>	<b>ROUGES/JAUNES</b>

Les départs seront préparés par le Golf de la Cote des Isles, dans l'ordre croissant des index, mixtes et sans mélange des séries.

L'arbitrage sera assuré par le comité de l'épreuve composé de Cédric Hamel et Nathalie Kerampran, membres élus du comité départemental, et de Philippe Neulat, Président de l'AS du golf.

### REMISE DES PRIX

A l'issue de l'épreuve, le comité récompensera les trois premier(e)s de chaque série Dames et Messieurs ; les vainqueurs se voyant attribuer le titre :

- de champion(ne) départemental(e) toutes catégories pour le vainqueur de la série 1
- de champion(ne) départemental(e) de deuxième ou troisième série pour les séries 2 et 3

De plus, en 2026, cette épreuve sera qualificative pour le trophée interdépartemental « Guillaume le Conquérant ». Les huit meilleurs scores réalisés dans les séries 2 et 3 seront qualifiés pour cette compétition que se jouera début juin.